



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

DECLARATION DE LA POLITIQUE MONETAIRE DU 1^{er} TRIMESTRE 2026

En date du 24 février 2026, le Comité de Politique Monétaire s'est réuni pour analyser les développements macroéconomiques récents de l'environnement économique international, régional et national; évaluer les résultats des récentes décisions de politique monétaire et décider de nouvelles orientations de politique monétaire pour la période à venir.

Au niveau de l'économie internationale, les perspectives de l'économie mondiale du FMI de janvier 2026 montrent que la croissance du PIB mondial s'établirait à 3,3% en 2026 comme l'année précédente. Cette croissance serait entre autres tirée par les investissements aux nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle, le soutien budgétaire ainsi que les conditions financières globalement accommodantes. Toutefois, des facteurs de risques, notamment l'incertitude liée aux tensions commerciales et géopolitiques, pourraient freiner cette croissance.

Dans les économies avancées, l'inflation est restée globalement stable et proche de la cible de 2% au quatrième trimestre 2025. Dans la Zone euro, l'inflation s'est stabilisée à 2,1%, après avoir oscillé à ce même taux au trimestre précédent. Selon les perspectives de l'économie mondiale du FMI de janvier 2026, l'inflation mondiale devrait continuer à décélérer, s'établissant à 3,8% en 2026 contre 4,1% en 2025, suite à un ralentissement de la demande et à une baisse des prix de l'énergie.

Au niveau de la Communauté Est Africaine, les projections du FMI d'octobre 2025 montrent que la croissance passerait de 5,5% en 2024 à 5,6% en 2025. Toutefois, des facteurs de risques persistent, notamment l'accentuation des conflits régionaux et l'accès aux financements extérieurs qui reste limité, combiné à une diminution de l'aide internationale au développement. Les pressions inflationnistes se sont atténuées dans la majorité des pays de la CEA, l'inflation est restée dans la marge de 8,0% fixé comme objectif dans les critères de convergence macroéconomique de la Communauté en l'occurrence au Rwanda (4,8%), en Ouganda (3,2%), au Kenya (4,5%) et en Tanzanie (3,5%).

Concernant la conjoncture économique nationale, la production du thé sec est restée presque stable au quatrième trimestre et s'est établie à 1 731,2 tonnes par rapport à la même période de

l'année précédente. La production du café vert a baissé de 63,6%, se fixant à 2 132,3 tonnes au quatrième trimestre de l'année 2025, suite à la cyclicité du caféier.

Les données du cadrage macroéconomique de novembre 2025 indiquent que la croissance économique resterait soutenue et est estimée à 4,6% en 2025 contre 4,1% en 2024. Cette croissance serait principalement tirée par les bonnes performances du secteur secondaire, qui passerait de 1,7 à 8,7%, reflétant les bonnes productions attendues dans l'exploitation des minerais. Pour l'année 2026, la croissance est projetée à 4,8% et serait portée par les secteurs primaire et secondaire.

Au niveau du secteur extérieur, la balance des paiements du quatrième trimestre 2025 fait ressortir un élargissement du déficit du compte des transactions courantes en glissement annuel, résultant principalement de l'aggravation du déficit du compte des services de 21,7% et celui du compte des biens de 17,4%, combiné au repli de 14,4% de l'excédent structurel du compte des revenus secondaires, lié au recul des transferts des ONGs.

En revanche, les transferts des migrants affichent une bonne performance. Les transferts reçus au cours du 4^{ème} trimestre 2025 s'élèvent à 59,5 millions de dollars contre 53,2 millions de dollars la même période de 2024, soit une augmentation de 11,95%, reflétant une contribution positive de la main d'œuvre nationale résidente à l'étranger.

L'encours de la dette publique totale s'est accru de 12,9% à fin décembre 2025, s'établissant à 8 083,6 Mrds de BIF contre 7 162,8 Mrds de BIF à la fin de l'année précédente, suite principalement à l'augmentation de la dette intérieure de +16,5%. Exprimé en pourcentage du PIB, l'encours de la dette publique représente 45,5%. Ce ratio est inférieur au plafond de 50% du PIB convenu dans les critères de convergence macroéconomique de la CEA.

S'agissant des conditions monétaires, le taux moyen pondéré du marché interbancaire a augmenté au 4^{ème} trimestre de 2025 par rapport au 3^{ème} trimestre, passant de 6,87 à 7,99%. Par contre, celui des bons du Trésor à 13 semaines a reculé, passant de 8,98% au trimestre précédent à 8,03% au quatrième trimestre 2025. De même, le taux d'intérêt moyen sur les crédits distribués a baissé, passant de 14,97 à 14,77%.

Les réserves officielles de change se sont améliorées. Elles se sont établies à 2,06 mois d'importations à fin décembre 2025 contre 1,6 mois à fin décembre 2024, traduisant une amélioration de la capacité de couverture des besoins extérieurs. Ce progrès résulte en partie de l'engagement de l'Etat dans l'instauration de la transparence dans l'exploitation et l'exportation des minerais. Au cours du quatrième trimestre de 2025, les exportations de l'or s'élèvent à 200,04 kg d'une valeur de 27 842 094,6 dollars américains. Les quantités exportées des minerais autres que l'or s'élèvent à 956,14 tonnes d'une valeur de 7 353 747,87 dollars américains et les recettes issues de ces exportations qui sont déjà rapatriées sont de 6 205 584,86 de dollars américains, soit 84,4%.

L'indice des prix à la consommation, tel que publié par l'Institut National de la Statistique du Burundi, indique que le taux d'inflation moyen en glissement annuel a décéléré et s'est établi à 21,7% au quatrième 2025 contre 34,2% au trimestre précédent. Cette baisse a concerné, à la fois, l'inflation alimentaire qui est passé de 33,7% à 18,4% et l'inflation non alimentaire qui a diminué de 38,6% à 26,6%.

Les prévisions d'inflation pour le premier trimestre 2026 montrent que l'inflation globale continuerait à décélérer pour s'établir à 11,3%, tirée par la baisse dans toutes ses composantes. L'inflation alimentaire se situerait à 5,9% et celle sous-jacente à 16,4%. Quant à l'inflation énergétique, elle est projetée à 15,3%. Ce ralentissement de l'inflation est expliqué par le resserrement monétaire et une atténuation des pressions sur le marché des changes, résultant de la bonne coordination des politiques monétaire et budgétaire, combinées à d'autres initiatives de la BRB visant la stabilisation macroéconomique.

Sur base de ces récents développements, le Comité de Politique Monétaire apprécie les évolutions positives enregistrées tout en considérant que l'orientation de la politique monétaire et les mesures prises en vue de la stabilisation macroéconomique contribuent à ramener progressivement l'inflation autour de son objectif de 8% à moyen terme et à atténuer les tensions sur le marché des changes.

La BRB reste engagée à poursuivre la mise en œuvre des réformes de politique monétaire et de change visant la stabilité des prix et du système financier, tout en contribuant à la stabilité macroéconomique.

A cet effet, la Banque de la République du Burundi prend les mesures suivantes pour la période à venir :

- ❖ Baisser le taux directeur de 200 points de base qui passe de 12% à 10% ;
- ❖ Poursuivre la modernisation du marché interbancaire pour accroître sa transparence ;
- ❖ Assurer un suivi strict du rapatriement des recettes d'exportation conformément à la réglementation de changes en vigueur, en veillant à leur gestion transparente en vue de soutenir les initiatives du Gouvernement visant la diversification des sources des devises ;
- ❖ Maintenir une communication régulière avec tous les acteurs économiques.

Fait à Bujumbura, le 24th février 2026

Edouard Normand BUCENDAKO

Gouverneur

